

Dereix Charles, Hotyat Micheline, Gresser Pierre, Lormant François, 2018, *Forêt refuge*, Paris, Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, L'Harmattan, 407 p.

Pour le GHFF, la forêt est un bel objet de recherche pluridisciplinaire. Pour reprendre le mot de Marcel Jollivet, elle sert de passeur de frontière entre des disciplines, certes souvent voisines mais qui ont ainsi appris à se tutoyer, à comparer leurs méthodes, leurs outils, leurs démarches, leurs attentes de résultats ; et cela dure et se renouvelle depuis plus de trois décennies. Cette sylve est aménagée, ménagée, transmise, si possible aggradée d'une génération à l'autre. Y cohabitent le très grand et l'infiniment petit, l'écologie et l'économie, les hommes dans la conduite des aménagements pour l'essentiels établis et négociés entre nature et société. C'est aussi la référence à l'Histoire comme marqueur de la mémoire, référence à la prudence, invitation à ne pas se précipiter. L'Histoire est à la fois présente dans les archives, dans l'organisation des paysages et les horizons des sols. Le colloque organisé les 21-23 septembre 2016 à l'E.N.S.P. de Versailles portait sur le thème de la forêt refuge, autrement dit se penchait sur la question de l'altérité, le refuge étant souvent la forêt des autres : gens des bois contre gens des finages, marginaux, exclus, persécutés et encore gens entretenant l'entre-soi contre les autres. Une sélection faite parmi les communications a permis de réaliser ce livre. Il s'agit du dix-huitième volume réunissant les actes d'un colloque du groupe, depuis la parution en 1989 de *Révolution et Espaces forestiers*, déjà chez l'Harmattan.

L'introduction présentée par P. Gresser souligne la riche polysémie portée par le mot refuge et ses évolutions d'usage dans le temps ; le refuge étant soit choisi, soit subi, avec des oubliés ou des exclus : charbonniers, boisilleurs, voleurs, ermites, résistants à l'ordre établi. C'est encore un lieu reculé où s'exercent quantité de pratiques clandestines, réprouvées. L'avant-propos annonce trois parties voulues équilibrées. Successivement, le « Refuge subi » (5 communications), le « Refuge choisi et la spiritualité » (4 textes), enfin le « Refuge choisi entre marginalités et aménagement » (7 textes) ; pour terminer, le « Regards sur le terrain » (4 interventions sur le site de Port-Royal des Champs, site de la sortie organisée lors de ce colloque).

Présenter les actes d'un colloque n'est jamais une démarche aisée. Entre l'exhaustivité et la sélection de textes représentatifs du sujet, choisissons la seconde solution. Elle permet de mieux porter l'ensemble du livre et d'en mesurer la dynamique, sans céder à l'éparpillement. Dans la section « refuge subi », J.-L. Tissier remémore la présence oppressante de la taïga claire du baigne extrême sibérien, celle qui sert de cadre et de prison sans limite aux gisements aurifères du bassin de la Kalyma. Les étendues sont immenses, les dimensions surhumaines. Il salue le combat du mélèze de Dahurie qui arrive lentement à maturité après trois siècles où il végète, résiste, sauf s'il est calciné par le feu. Pour V. Chamalov qui est le témoin de cet enfermement sans barbelé dans les années du stalinisme, la clairière pénitentiaire était un enfer et les missions de bucheronnage y étaient des temps apaisés malgré les exhalaisons putrides des marécages. Les prisonniers parlaient de forêt-verge et de procureur vert. Moins exotique, le propos de P.-L. Buzzi montre que, dans le contexte d'effervescence industrialo-militaire qui anime l'espace lorrain entre 1880 et 1914, les ouvriers italiens ont été victimes de violences xénophobes, de « chasses » seulement stoppées au-delà des lisières lors de la fuite éperdue dans les bois ; les poursuivants redoutant d'y poursuivre l'affrontement. Dans ce contexte, la forêt est triplement cachée, protection et capacité de réponse (p. 63).

A propos de la forêt perçue comme refuge choisi et havre de spiritualité (2^e partie), le témoignage d'Agatha Rodgers tranche sur les autres textes par sa dimension affective, sensible, portée par l'utopie nourrie par la génération post-soixante-huitarde. L'auteur conte l'évolution du domaine d'Hazel Hill Wood (Salisbury), à la fois hospitalier, protecteur, objet de ressourcement partagé voulu par Alan Heeks, entrepreneur visionnaire qui y fit ériger une Arche dans la forêt.

La troisième partie traite du duo aménagement-marginalité. Trois éclairages illustrent cette démarche, avec pour préalable, le texte d'Y Petit-Berghem sur le paysage forestier, construit social porteur de sensations, voire d'approches artialisées, et désormais traduit en cartes de sensibilités paysagères utiles pour mettre en scène un massif. Le refuge distille les ambiances produites. Il nourrit l'insolite, l'éducatif, le mythe de Robinson (p. 324). La forêt du paysagiste n'est pas celle du forestier. Le dialogue entre les deux métiers est délicat, récent mais indispensable. Pour sa naissance, on doit se référer à la série artistique de Fontainebleau qui fut en la matière une expérience atypique et pionnière. L'échange entre forestier et paysagistes s'impose pour traiter des interfaces urbaines et aussi dénoncer les risques d'enfermement paysager qui affectent les espaces ruraux en déprise, principalement en moyenne montagne. Suivent deux études de cas diamétralement opposées par les contenus qu'elles véhiculent. D'abord, le bois de Vincennes. Il fut dévasté par le passage de Lothar avant d'être gagné par des brosses de régénération hirsutes. Ce décor masque les campements de SDF qui y trouvent refuge et abri derrière les ronciers (E. Grésillon), hors la vue, épargnés des bruits de la ville. Ensuite, l'espace solognot. De plus en plus engrillagé, fermé et reconquis par les bois, ce territoire (B. Sajaloli) correspond à une forêt majoritairement jeune, dominée par l'activité cynégétique (chasse du grand gibier). Confisquée par les grands propriétaires qui en ont fait « des refuges inexpugnables pour les nantis » (p. 281), cette forêt évoque l'entre-soi territorial. La démonstration est faite avec l'appui de cartes thématiques dessinant l'évolution de l'occupation du sol. L'essor récent des clôtures permet de déroger au calendrier et donc de pouvoir tirer toute l'année. Le pays de Raboliot n'est plus, le braconnage s'éteindrait. La forêt est un levier dans les stratégies conduites pour atténuer le paiement de l'ISF.

Le refuge fut un lieu de résistance, un lieu central. En conduisant les pas des participants au colloque jusqu'à Port-Royal des Champs, le GHFF fit revivre le pays imaginaire de Jansénie, entre Calvinie et Libertinie ; en fait retraite, désert, thébaïde, plus prosaïquement refuge situé à six lieues de Paris (Ph. Luez).

En conclusion, les déclinaisons du mot refuge pour les hommes, la faune et la flore soulignent la diversité des acceptions du thème exploré par le GHFF qui a retenu ici un sujet actuel, attachant, pluri forme et qui se prête au dialogue entre les disciplines.

J.- Pierre Husson (U. de Lorraine)